

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° I-758

présenté par

M. Orphelin, M. Acquaviva, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié,  
Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Favennec Becot, Mme Josso, M. François-  
Michel Lambert, M. Molac, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

-----

**ARTICLE 16**

I. - À l'alinéa 84, substituer au taux :

« 40 % »

le taux :

« 50 % »

II. - En conséquence, procéder à la même substitution à l'alinéa 90.

III. - Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« X. - La perte de recettes pour l'État consécutive du I. et du II. est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle aux droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à soutenir davantage les entreprises dans leurs efforts de conversion de leurs engins vers des modèles moins consommateurs d'hydrocarbures, en bonifiant le taux de suramortissement de 40 % à 50 %.